

M. L'ORATEUR: Quand une question insérée au Feuilleton reste sans réponse, elle se trouve rayée.

M. MACKIE: C'est ce que je pensais, monsieur l'Orateur. Cependant, vu ce qui est arrivé l'an dernier, j'aimerais à faire observer que la question n° 5 qui paraît à mon nom, figure à l'ordre du jour depuis le 23 octobre.

L'hon. M. KING: Je ne vois pas pourquoi, monsieur l'Orateur, le Gouvernement ne peut répondre à un grand nombre de ces questions. Je pourrais répondre moi-même à une ou deux, avec les renseignements que je possède. Les informations que l'on demande sont, sans doute, fort raisonnables. Il devrait être bien compris maintenant que lorsque la Chambre se réunira, en janvier ou février, toutes les questions qui sont demeurées sans réponse, à cette session, seront insérées au feuilleton. Peut-être que d'ici à deux ou trois mois, les ministres obtiendront les renseignements voulus et répondront aux questions à la réouverture.

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Si aucune de ces questions n'est urgente, je me ferais un plaisir d'en faire parvenir la réponse au député qui l'a posée, dès que les renseignements seront donnés. Quant à la menace que ces questions seront posées de nouveau à la prochaine session, c'est très sérieux, et il nous faudra prendre notre courage à deux mains.

M. CURRIE: Je désirerais que la question n° 12, posée par moi, fût transformée en demande de document.

M. McKENZIE: Je proposerais au chef du Gouvernement de consentir à transformer en demandes de documents toutes les questions qui restent au feuilleton. On pourrait alors s'occuper d'obtenir les renseignements qui seraient envoyés aux honorables membres en temps voulu. En répondant à ces questions par le dépôt de documents on n'aurait pas un travail plus compliqué, et l'on s'épargnerait la nécessité de les insérer de nouveau au feuilleton, à la session prochaine.

L'hon. M. DOHERTY: Je n'ai pas d'objection sérieuse à ce que la proposition de mon honorable ami soit adoptée, si elle peut servir à une fin utile; mais il me semble que les réponses envoyées aux députés qui ont posé les questions satisferaient à toute exigence pratique. Je prierai volontiers ceux de mes collègues qui sont concernés de voir à ce que cela se fasse, et je tâcherai qu'il en soit fait autant, en ce qui dépend de mon propre ministère.

M. CAHILL: Il arrive parfois que les questions intéressent plutôt d'autres députés que ceux qui les ont posées.

L'hon. M. DOHERTY: Le député qui aura reçu une réponse pourra en donner connaissance au public.

M. L'ORATEUR: Nous avons franchi l'étape où il était permis de demander le dépôt de documents parlementaires, mais il me semble que nous pourrions, quand même, faciliter autant que possible aux honorables membres la tâche qu'il leur reste à remplir. L'honorable député de Simcoe (M. Currie) ayant demandé que la question n° 12 fût transformée en demande de documents, elle sera inscrite sous cette forme.

L'hon. M. KING: Il est entendu qu'on enverra des réponses aux députés au nom de qui les questions ont été posées?

L'hon. M. DOHERTY: C'est ce qu'on fera, dans la mesure du possible.

ACHAT DE FOURNITURES.

M. HAROLD: Je demanderai au Gouvernement ce qu'il a décidé au sujet de l'achat des fournitures. Va-t-il continuer de les acheter par l'entremise de la commission des achats de guerre et a-t-il l'intention de présenter un bill comme celui qui a été abandonné à la dernière session et qui avait pour objet de créer un service pour les achats?

L'hon. M. DOHERTY: Les achats s'effectuent à présent par l'entremise de la commission des achats. Il sera présenté un bill à la prochaine session si l'on juge qu'il est besoin d'une loi pour autoriser la continuation du système actuel. Je ne saurais dire au juste ce que nous ferons.

MESSAGE DU SENAT.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu du Sénat un message conçu en ces termes:

Il est institué un comité spécial du Sénat composé de l'honorable sir James Loughheed, des honorables MM. Bostock, Ross (Middleton) et Belcourt dans le but de conférer avec les honorables membres de la Chambre des communes afin que tous les bills à l'effet de modifier une loi du Parlement, contiennent au long et en italiques, en anglais et en français, les articles ou paragraphes modifiés, lorsqu'ils sont présentés pour la 1re lecture.

SUR LA DATE DE LA PROCHAINE SESSION.

M. DAVIS: Le Gouvernement pourrait-il dire quand la prochaine session sera convoquée? Je crois savoir que certains députés ont signé une pétition à ce sujet et que.